



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE CONSEIL POURSUIT SON REDRESSEMENT FINANCIER AVEC RIGUEUR ET EFFICACITÉ

Pessamit, le 9 décembre 2010 – Le Conseil des Innus de Pessamit tient à rappeler que le redressement financier est toujours en cours et qu'un important surplus a même été enregistré en 2010. « Nous déplorons une certaine pratique journalistique sensationnaliste. Récemment, nous avons annoncé un beau projet de développement économique pour notre communauté, or c'est plutôt une nouvelle expliquant un faux déficit qui fait les manchettes. C'est triste et navrant », s'est exprimé le Chef du Conseil des Innus de Pessamit, Raphaël Picard.

Soulignons d'ailleurs que le reportage télévisuel utilisait un ton négatif alors que les faits rapportés étaient généralement assez positifs. Il est question notamment des salaires des élus, dont les montants sont connus par la population qui les a elle-même votés et qui sont inchangés depuis 2006. Il faut comprendre que le Conseil des Innus de Pessamit, comme tout gouvernement, emprunte à diverses entités économiques pour pouvoir investir et opérer ses activités. L'endettement est bien géré et est normal dans le domaine de l'infrastructure, par exemple, où le Conseil a investi en mise de fond plus de 2 979 060\$ du 1^{er} avril 2008 au 31 octobre 2010.

Malgré le contexte économique difficile pour tous, le Conseil a réalisé un profit de 1 615 754\$ en mars 2010, chiffre vérifié par des comptables indépendants. Le 26 novembre dernier, le Conseil a rencontré le ministère des Affaires indiennes et lui a soumis un plan d'intervention qui est présentement à l'étude. C'est donc avec raison que le ministère des Affaires indiennes mentionne dans le reportage qu'il n'y a pas lieu d'envisager une tutelle du Conseil. « Le Conseil se porte bien. Nous travaillons fort pour redresser les finances du Conseil et tout indique que nous sommes sur le bon chemin », a souligné le Chef Picard.

Rappelons aussi que le Conseil doit composer avec un sous-financement chronique de presque tous les programmes fédéraux et provinciaux, alors que les besoins augmentent constamment, notamment en raison de la croissance démographique. Rappelons également qu'aucun emploi ni service n'a été coupé dans les dernières années, malgré l'effort de redressement.

Depuis maintenant trois ans, le Conseil des Innus de Pessamit a investi pour mettre en œuvre de saines pratiques de gestion et assurer une administration exemplaire. Ainsi, un processus budgétaire a été créé avec le co-gestionnaire, les différents directeurs et les responsables administratifs, pour contrôler et administrer au quotidien les finances du Conseil. Le Conseil des Innus de Pessamit détient des infrastructures de plus de 81 millions de dollars, chiffres datant de mars 2010. Cette valeur est très significative et le Conseil ne désire que l'augmenter, à travers notamment différents projets de construction et de développement économique qui permettront au Conseil et à sa population de jouir de retombées et de possibilités économiques considérables.

Au sujet du Conseil des Innus de Pessamit

Le Conseil des Innus de Pessamit est l'organisme politique qui représente près de 4 000 habitants de la communauté. La réserve de 25 242 hectares est située sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, à 54 kilomètres au sud-ouest de Baie-Comeau.



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

-30-

Source : Marie-Hélène Boudreau-Picard
Bureau: 514-868-0172 / Cell: 514-349-2315
mariehelene@cardinalcommunication.com